

CATALOGUE DE L'ECOLE DE MUSIQUE, THEÂTRE ET DANSE DE ROYAT.

SOMMAIRE

1. PRESENTATION : L'ECOLE DE MUSIQUE, THEÂTRE ET DANSE DE ROYAT

2. MUSIQUE

- a. *Présentation générale*
 - Coursus complet
 - Coursus libre
 - Pré-cursus (éveil / initiation)
- b. *Formation instrumentale/vocale*
 - Chant actuel / lyrique
 - Piano
 - Violon
 - Violoncelle
 - Flûte traversière
 - Clarinette
 - Saxophone
 - Trompette
 - Trombone
 - Tuba
 - Percussions/Batterie
 - Guitare classique
 - Guitare folk/électrique
- c. *Formation Musicale*
 - Classique
 - Actuelle
- d. *Cours collectifs*
 - Les ensembles instrumentaux / vocaux (10)
 - Les orchestres (4)
 - Chorale enfants
 - Atelier Pôle Spectacle
 - Atelier M.A.O

3. THEATRE

- a. *Présentation générale*
- b. *Atelier Pôle Spectacle*

4. DANSE

- a. *Présentation générale*
- b. *Danse classique*
- c. *Danse modern' jazz*
- d. *Danse contemporaine*
- e. *Atelier Pôle Spectacle*
- f. *Pré-cursus : éveil et initiation de danse*

5. LES PLUS DE L'ECOLE

- a. *Un outil de travail exceptionnel*
- b. *Une proximité avec une salle de spectacle professionnelle – l'Avan.C*
- c. *Scènes ouvertes et auditions*
- d. *Une semaine culturelle en fin d'année*
- e. *Propositions de stages*

6. COMMENT S'INSCRIRE ?

7. ADRESSES, CONTACTS & INFORMATIONS PRATIQUES

1. PRESENTATION : L'ÉCOLE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE DE ROYAT

L'école de musique, théâtre et danse de Royat accueille un public intergénérationnel à partir de 4 ans (Moyenne Section) jusqu'à l'âge adulte.

L'école dispense un enseignement de qualité adapté à des élèves de tous niveaux, tous âges et tous horizons. Que ce soit pour le simple plaisir de jouer/de danser, ou pour devenir professionnel dans son domaine, les professeurs sont présents pour accompagner et former les élèves.

L'école est une structure en constante évolution et engagée dans une réflexion pédagogique permanente. Chaque année, nos programmes artistiques évoluent afin de répondre au mieux aux attentes et aux envies du plus grand nombre.

Notre enseignement associe épanouissement personnel, partage et créativité, tout en cultivant l'exigence artistique et le plaisir de pratiquer.

Les 3 grandes pratiques proposées par l'école de Royat sont : la MUSIQUE (pratique instrumentale ou vocale), le THÉÂTRE et la DANSE.

2. MUSIQUE

a. Présentation Générale

L'apprentissage de la musique varie selon l'âge, le niveau et les envies de chaque élève.

L'école propose plusieurs parcours adaptés aux différents profils :

- un cursus complet ;
- un cursus libre ;
- ainsi que deux disciplines de pré-cursus : l'éveil musical et l'initiation instrumentale.

Cursus complet

Le cursus complet est accessible à tous. Il est toutefois obligatoire pour les élèves âgés de 7 à 15 ans, dans la mesure où il conduit à une validation diplômante.

Ce parcours comprend :

- un cours individuel de pratique instrumentale ;
- un cours de formation musicale ;
- un cours collectif au choix.

À partir de 16 ans, dans le cadre du cursus complet, la formation musicale devient facultative.

Cursus libre

Le cursus libre est accessible aux élèves âgés de 16 ans et plus. Comme son nom l'indique, il permet à chacun de construire un parcours personnalisé selon ses envies et sa pratique.

Les élèves peuvent ainsi choisir librement leurs enseignements :

- uniquement des cours individuels ;
- uniquement des cours collectifs ;
- uniquement de la formation musicale ;
- ou toute autre combinaison adaptée à leurs souhaits.


 Eveil Musical

Les enfants de 4 à 5 ans possèdent déjà toutes les aptitudes nécessaires pour découvrir la musique. L'objectif de l'éveil musical est de leur proposer une pédagogie et des outils adaptés à leur âge, à leur morphologie ainsi qu'à leurs capacités psychomotrices.

À cet âge, il ne s'agit pas encore d'acquérir des connaissances théoriques, mais plutôt de découvrir, ressentir et vivre la musique, notamment à travers la voix, le mouvement et le corps. L'enfant apprend d'abord à comprendre et à expérimenter la musique avant de pouvoir l'utiliser comme un véritable langage.

À chaque séance, les enfants pratiquent, écoutent, explorent et créent. Ils découvrent également différents instruments de musique. L'éveil musical constitue ainsi un moyen privilégié d'expression, de communication et de développement de la sensibilité artistique.

Durée du cours : 40 minutes.

 Initiation Instrumentale

Ce cours s'adresse aux enfants de 6 à 7 ans. Il s'inscrit généralement dans la continuité de l'éveil musical, sans que cela soit obligatoire. Là où l'éveil musical favorise la découverte, l'initiation instrumentale permet une première pratique concrète. Les enfants peuvent choisir l'instrument qu'ils souhaitent essayer parmi le parc instrumental proposé. À l'école de Royat, six instruments sont disponibles : le piano, la guitare, le violon, la trompette, le violoncelle et la batterie.

Chaque séance dure 20 minutes et est encadrée par un professeur spécialisé dans l'instrument choisi. L'objectif est de développer progressivement la connaissance et la maîtrise d'un instrument spécifique, tout en permettant à l'enfant de s'approprier peu à peu sa production musicale.

b. Formation instrumentale/vocale

La formation instrumentale est soumise aux cycles d'apprentissage, dont les objectifs à chaque fin de cycle sont fixés ci-dessous.

Cycle 1 (Durée : 30 min) – 4 années :

- Connaissance des principes de base (selon l'instrument pratiqué : embouchure, air, poids du bras, aisance du corps)
- Maîtrise du son, des techniques simples, approche de la vitesse
- Notion de méthode de travail
- Respect des principes fondamentaux de l'expression musicale (le pourquoi des indications d'expression, la notion de phrase et de discours musical)

Cycle 2 (Durée : 45 min) – 4 années :

- Accession à l'autonomie instrumentale sur des œuvres simples, mais issues du grand répertoire
- Maîtrise des principales techniques de l'instrument (vélocité, contrôle du son, de l'intonation, etc.)
- Capacité à s'intégrer dans une pratique collective en orchestre ou en petit ensemble de chambre
- Sensibilisation aux différentes esthétiques propres à l'instrument

➔ **BREVET D'ETUDES MUSICALES (en collaboration avec le Conservatoire Emmanuel Chabrier)**

Cycle 3 (Durée : 45min) – Amateur :

- Autonomie complète
- Maîtrise de la globalité de la technique propre à l'instrument
- Connaissance du répertoire et de ses œuvres représentatives
- Capacité à réaliser un programme de récital d'un niveau « amateur éclairé »
- Aptitude à communiquer à travers la pratique instrumentale

Le choix de la discipline principale est donc important.

L'école propose plusieurs disciplines réparties dans 4 départements différents :

Département « Bois » : Clarinette, Flûte traversière et Saxophone.

Département « Cordes » : Guitare (classique, folk/électrique), Violon, Violoncelle.

Département « Cuivres » : Trompette, Trombone, Tuba.


Département « Percussions » : Piano, Batterie/Percussions.

Département « Voix » : Chant actuel / lyrique.

Zoom sur quelques instruments :

 Saxophone

Né d'un père facteur d'instruments "Adolphe Sax", le saxophone est riche en timbre de par sa forme conique et fait partie de la famille des bois. Les saxophones les plus courants sont le soprano, l'alto, le ténor et le baryton que l'on retrouve dans toutes les esthétiques musicales du classique à l'électro... "C'est plein, moelleux, vibrant, d'une force énorme" ce sont les mots choisis par l'incontournable compositeur *Hector Berlioz* pour décrire le son du saxophone...

 Violoncelle

« Noble soutien de l'harmonie, qu'avec majesté tu nous sers, par ta divine mélodie, tu donnes l'âme à nos concerts » - *Michel Corrette*

C'est ainsi que le violoncelle était présenté il y a trois siècles.

Toujours bien vivant, il continue d'enchanter petits et grands qui ont franchi le pas, à l'école de musique de Royat :

"J'ai choisi le violoncelle parce que ça me plaît et c'est facile."

Pablo, 6 ans, 1ère année de violoncelle

" C'est joli le son de l'instrument parce que c'est agréable et doux. L'instrument est beau avec ses ouïes en forme de S et sa tête de serpent."

Lou, 7 ans, 2ème année de violoncelle

"Le violoncelle a un son chaleureux, suave, profond, hypnotique..."

Amandine, adulte, 3 ans de violoncelle

"La puissance du violoncelle et son gabarit rassurent par la présence naturelle qu'il dégage. Aussi bien seul dans ses folles envolées lyriques, il sait faire preuve de générosité en accompagnant et se marie à tout type de style musical. Il permet par ses proportions d'épouser parfaitement le corps humain en créant une carapace face aux hostilités et un réceptacle bienveillant pour les alliés. "

Fanny, adulte, 2nd cycle

"Les sonorités et textures du violoncelle sont très riches et variées. Il peut produire des émotions avec des sons vifs ou acérés, moelleux ou apaisants. C'est un instrument qui invite à l'essayer et rend les gens heureux."

Edgar, adulte, 3ième cycle

Trompette

La trompette est l'un des instruments les plus polyvalents de l'école de musique. Elle permet de jouer aussi bien en solo qu'en accompagnement, en petit ensemble ou au sein d'un orchestre. Son répertoire est très varié : musique classique, jazz, rock, funk, salsa, ou encore accompagnement de formations musicales de styles différents. Dès que l'on entre dans la classe de trompette, on découvre le fonctionnement de l'instrument et on apprend à le maîtriser progressivement, à travers des morceaux adaptés à chaque niveau. Il n'est pas nécessaire d'avoir une famille de musiciens pour commencer. L'essentiel est de se lancer, de prendre plaisir à jouer, de rester curieux et de partager la musique avec d'autres enfants.

Trombone/Tuba

Instruments à vent de la famille des cuivres, le trombone et le tuba, parmi les plus graves des instruments de l'orchestre, ont aussi deux histoires bien différentes.

Le trombone, au son puissant et chaleureux, aura bientôt un demi-millénaire, quand le tuba, au son plus rond et large, doit sa naissance il y a plus d'un siècle à l'évolution de sa petite sœur la trompette, quand elle fut dotée de pistons.

Instruments aux multiples possibilités, vous pouvez les retrouver tant dans la musique classique que le jazz, en orchestre d'harmonie comme en brass band, dans les musiques d'hier comme celles de demain !

Percussions

La classe de percussion permet de découvrir un parcours dans lequel les élèves vont être amenés à manipuler une infinité d'instruments sur lesquels on frappe !

Le travail est axé autour de la batterie et des percussions classiques (xylophone, caisse claire, marimba, timbales) mais également des digitaux (Congas, Djembé) ou des percussions vocales et corporelles.

L'enseignement est séparé en deux cycles qui permettront aux élèves de se familiariser avec une multitude d'instruments mais également de se spécialiser au cours de leur apprentissage !

L'école de Musique, Théâtre et Danse propose bien évidemment une multitude d'ensembles pour permettre aux élèves de jouer à plusieurs dans des contextes toujours plus variés (orchestres, ensemble de percussions, musiques actuelles, etc...).

NB : Il est possible de prendre une deuxième discipline moyennant un supplément.

c. Formation Musicale

L'école de musique de Royat propose deux types de formation musicale (FM) : une formation classique (FMC) et une formation actuelle (FMA). Ces deux parcours s'inscrivent dans les cycles d'apprentissage et sont suivis en parallèle de la pratique instrumentale.

Des évaluations, sous forme d'examens écrits et oraux, sont organisées à la fin du cycle 1 puis à la fin du cycle 2.

Classique (FMC)

L'élève apprendra à :

- lire les notes de manière fluide dans toutes les clés, de façon horizontale et verticale
- lire ou reproduire des rythmes
- chanter et interpréter une partition en respectant les notes, le rythme, les paroles, les nuances, le tempo, ...
- écouter et transcrire un rythme (dictée rythmique), une mélodie à une ou plusieurs voix ou un accord (dictée mélodique)
- écouter et analyser une œuvre entendue issue d'un répertoire varié (classique, baroque, jazz, contemporain, ...)
- comprendre, connaître et appliquer les notions de solfège théorique (en liaison avec les textes de chant, de rythmes, la reconnaissance d'instrument, et l'audition d'œuvres)

Actuelle (FMA)

La formation musicale actuelle est accessible en fin de Cycle 1 et sur recommandation du professeur de FM et/ou d'instrument.

L'élève apprendra à :

- explorer différents aspects des musiques actuelles (notation, création de fichiers partitions, relevés, harmonisation, ...) à travers l'étude des styles musicaux
- étudier plusieurs styles sur une même année en fonction du niveau et des élèves inscrits (Rock, Jazz, Funk, RnB, Musiques du Monde ... et leur culture musicale associée)
- travailler en groupe avec les instruments pour la construction d'un projet musical en rapport avec les styles étudiés.

d. Cours collectifs

Les pratiques collectives constituent l'aboutissement de l'apprentissage musical, la musique étant avant tout un art qui se partage.

Elles offrent à l'élève l'opportunité d'enrichir sa culture musicale en découvrant d'autres instruments, styles (baroque, contemporain...), esthétiques (jazz, musiques traditionnelles...), ainsi que d'autres disciplines artistiques comme la danse ou le théâtre. Elles permettent également de s'impliquer dans des projets artistiques variés.

Par ailleurs, ces pratiques favorisent le plaisir de jouer ensemble, tout en développant la confiance en soi, l'autonomie et le respect de valeurs communes.

Les pratiques collectives servent également de lien entre la formation musicale et la formation instrumentale.

NB : en cursus libre, il est possible de faire simplement une pratique collective.

✓ Les ensembles instrumentaux / vocaux

Il s'agit de groupes de musiciens qui prennent l'habitude de jouer ensemble.

Un ensemble réunit des instrumentistes d'une même famille ou d'une même classe. Son nom dépend du nombre de parties instrumentales : quatuor (4), quintette (5), septuor (7), etc.

Ces formations sont accessibles dès le milieu du premier cycle. L'élève doit toutefois avoir acquis une connaissance minimale de son instrument afin de pouvoir jouer en coordination avec les autres parties.

Ensembles proposés :

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| - Ensemble de Guitares | - Ensemble de Flûtes |
| - Ensemble de Violons | - Ensemble Cuivres |
| - Ensemble de Violoncelles | - Ensemble de Percussions |
| - Ensemble de Saxophones | - Atelier Piano collectif |
| - Ensemble de Clarinettes | - Ensemble Vocal |

Il existe également des ensembles appelés « musique de chambre », qui réunissent des instrumentistes issus de différentes disciplines.

À la différence des orchestres, ils rassemblent un effectif réduit de musiciens. Cette formation constitue une autre approche pédagogique, favorisant la transversalité entre les cours et les pratiques instrumentales.

L'ensemble vocal est accessible à partir de 12 ans ; en deçà de cet âge, les élèves participent à la chorale enfants.

✓ Les orchestres

Les orchestres permettent au jeune musicien de découvrir l'univers sonore d'un ensemble composé d'instruments variés, différents du sien. Ils développent l'écoute de soi et des autres, tout en contribuant au travail de la mémoire.

L'école de musique propose quatre orchestres : l'orchestre Junior, l'orchestre Intermezzo, l'orchestre à cordes et l'orchestre d'Harmonie.

❖ L'orchestre Junior (1h hebdomadaire)

L'orchestre Junior est ouvert aux élèves du premier cycle, à partir de la deuxième année de pratique instrumentale. Il a pour objectif principal d'initier les jeunes musiciens à la pratique collective, en leur permettant de découvrir et d'interpréter différents styles musicaux. Ce cours offre également l'occasion de se rencontrer et de découvrir d'autres instruments, tout en apprenant à évoluer dans un cadre collectif avec ses règles propres. Il permet enfin de développer l'expérience de la scène à travers des représentations publiques valorisant le travail de groupe.



❖ **L'orchestre Intermezzo** (1h hebdomadaire)

L'orchestre Intermezzo s'adresse principalement aux élèves de fin de premier cycle ainsi qu'aux élèves de second cycle. Il s'agit d'un orchestre intergénérationnel, dans lequel le chef d'orchestre adapte sa pédagogie au niveau de chaque musicien. Son objectif est de proposer un travail exigeant et de qualité, permettant aux élèves de progresser dans leur pratique instrumentale, de développer leur écoute ainsi que leur capacité à interpréter des styles et genres musicaux variés.

Il vise également à favoriser l'intégration des participants au sein d'un ensemble composé de musiciens aux niveaux et parcours différents, tout en privilégiant le plaisir de jouer ensemble.



❖ **L'orchestre à cordes** (2h hebdomadaire)

Accessible à partir du 2nd cycle, il réunit à la fois anciens et jeunes élèves, confirmés et apprentis.

Il puise son identité à travers la diversité de ses projets et de ses rencontres, d'esthétiques aussi variées qu'enrichissantes.

L'ensemble à cordes vise à développer la justesse de groupe, l'unité de son, comprendre les gestuelles du chef d'orchestre et les dynamiques qui interagissent entre le chef et les instrumentistes.



❖ **L'orchestre d'Harmonie** (2h hebdomadaire)

Il est fort de plus de 70 musiciens, amateurs ou professionnels. Cet orchestre est accessible en fin de 2nd cycle, par un entretien individuel avec le chef d'orchestre. Il s'agit d'un ensemble musical réunissant trois grandes familles d'instruments : les bois, les cuivres et les percussions. Il peut également être enrichi par d'autres instruments ou pratiques, tels que la guitare, la voix ou la MAO.

Son répertoire est très diversifié, allant de la musique classique à des œuvres de variété, en passant par des musiques de films ou des compositions originales écrites pour orchestre d'harmonie.

Le chef d'orchestre met son expérience musicale et pédagogique au service du groupe afin de favoriser une véritable cohésion sociale et musicale.



✓ **Chorale enfants**

La chorale enfants est accessible pour les élèves de 7 à 12 ans.

C'est un groupe de chanteurs exécutant à l'unisson ou à plusieurs voix des œuvres musicales.

Elle est dirigée par un chef de chœur.

La chorale enfants peut chanter sans musique (« a cappella ») ou accompagné d'une bande son ou encore par un ensemble ou un orchestre.

✓ Atelier pôle spectacle

L'atelier pôle spectacle réunit les trois grandes disciplines artistiques proposées : la musique (instrumentale et vocale), la danse et le théâtre.

Son objectif principal est la réalisation de projets artistiques collectifs. Il permet aux élèves de développer leur capacité d'adaptation, leur autonomie et leur confiance en eux. En effet, jouer seul diffère fortement de la pratique en groupe et de la collaboration avec d'autres disciplines artistiques. Pour les musiciens, cet atelier est l'occasion de participer à la création des partitions, tout en développant leur écoute et leur capacité d'accompagnement. Pour les chanteurs, il s'agit davantage de travailler l'aisance scénique, de s'appropriier l'espace et de s'accorder au rythme des musiciens, danseurs et comédiens.

L'objectif est également de prendre du plaisir, de partager sa passion et de découvrir celles des autres.



✓ MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

La MAO était initialement principalement associée à la composition de musique électronique. Aujourd'hui, elle peut être utilisée à différentes fins : la composition musicale à proprement parler grâce à des logiciels intégrant des instruments virtuels sur ordinateur, la notation musicale permettant de créer et d'éditer des partitions ou des tablatures, l'enregistrement sonore pour réaliser des maquettes, ainsi que le traitement du son afin d'obtenir un rendu plus professionnel.



3. THEATRE

a. Présentation Générale

Le théâtre est une pratique collective qui permet de s'épanouir et de se divertir tout en libérant sa créativité.

Nous proposons une approche pédagogique active, favorisant une découverte rapide du plaisir du jeu théâtral. Un accompagnement personnalisé est mis en place afin de mieux se connaître, d'améliorer son expression orale, de développer la confiance en soi, les capacités d'écoute et la maîtrise des émotions.

Aucune condition d'entrée n'est requise : tous les niveaux sont acceptés, à partir de 18 ans. Ces cours s'adressent à toute personne souhaitant découvrir ou reprendre la pratique du théâtre.

Nous avons trois groupes de théâtre :

- Groupe « enfants » (6-15 ans)
- Groupe « ados » (à partir de 16 ans)
- Groupe « adultes »

b. Atelier pôle spectacle

Cf. page 9.

L'atelier pôle spectacle permet aux élèves en théâtre de jouer dans un nouvel environnement scénique. Cela leur apprend à partager la scène, à s'accorder avec les chanteurs, les musiciens et les danseurs, afin de mettre en avant un projet collectif abouti.

4. DANSE

a. Présentation Générale

La danse en soi est un art, elle fait partie des « arts de la scène », elle permet à l'élève d'exprimer ses émotions, pensées et expériences intérieures à travers son corps et la musique.

La danse est une forme naturelle d'auto-expression, le corps s'exprime naturellement tout comme l'esprit. La danse est une activité physique et un moyen de sociabilisation.

Notre but est de faire découvrir la danse dans une ambiance conviviale mais sérieuse et d'amener les élèves à se dépasser. Cours après cours, les élèves progressent au travers des exercices adaptés à leur âge et leur morphologie.

La salle de danse, avec ses 100 m² d'espace lumineux et moderne, fait la renommée de l'Avan.C.

L'école propose trois danses à l'année : la danse classique, la danse modern'jazz et la danse contemporaine.

Mais également de l'éveil et de l'initiation de danse pour les plus petits, et un atelier pôle spectacle qui mélangent les disciplines de danse, musique (instruments et chants) et théâtre.

A la fin de l'année scolaire, l'école présente au public le travail réalisé toute l'année par ses élèves lors d'un spectacle de danse pendant la semaine culturelle de l'école de Musique, Théâtre et Danse de Royat fin juin. C'est un moment de partage et d'émotion.



b. Danse classique

La danse classique est née il y a plus de 4 siècles, en Europe et a connu un vrai développement en France à l'époque de Louis XIV à la cour du roi durant laquelle de nombreux ballets étaient donnés. Très tôt la danse classique a été codifiée par des positions et des pas, qui serviront de vocabulaire de base à toutes les autres danses.

Les principes fondateurs étaient et resteront la technique et l'esthétique.

Ce qui est intéressant dans la danse classique c'est de la faire apparaître comme une danse facile, aérienne, légère, gracieuse alors que toute la musculature interne du corps est mise en jeu.

La danse classique a évolué tout au long des siècles allant du Ballet de Cour (18ème siècle) aux Ballets romantiques (19ème siècle : « la Sylphide » 1ère apparition des pointes), puis aux Ballets russes (« le Lac des Cygnes », « Don Quichotte » de Marius Petipa) jusqu'au néo-classique (Balanchine, Hugo Marchand) mais les codes de la danse classique sont toujours restés.



c. Danse modern'jazz

La danse jazz prend ses origines aux Etats-Unis au cours du 19ème siècle. Le terme jazz apparaît en 1917 et désigne à la fois la musique et la danse. C'est une danse qui peut être rythmée et percussive, elle contient beaucoup d'accent et a souvent un lien très fort avec la musique (rythme, jeu avec les contre temps...).

Il existe plusieurs techniques au sein même de ce style à noter notamment la technique Matt Mattox, Katherine Dunham ou encore Lester Norton.

Si vous êtes curieux(se) d'aller voir, voilà quelques noms : Alvin Ailey (Révélation), Bob Fosse (Sing, sing, sing) ou encore Jérôme Robbins (West Side Story).



d. Danse contemporaine

La danse contemporaine prend son essor aux alentours de la Seconde Guerre Mondiale.

A l'origine, on distinguait essentiellement deux courants : les danseurs qui utilisaient ce que leur avait apporté la danse classique pour la faire évoluer dans l'espace, le temps, l'énergie et le flux. A contrario, un autre courant s'opposait à tous les codes de la danse classique et cherchait à s'en éloigner le plus possible, sur un principe de danse libre et « naturelle ».

De nos jours, le contemporain prend des formes diverses et variées, rythmées par la culture, la formation, et les goûts des différents chorégraphes ou professeurs. De façon générale, le contemporain est souvent une recherche d'expression à travers le langage du corps. La notion de poids du corps et l'utilisation du sol est souvent plus présente que dans les autres styles.

Quelques chorégraphes à noter : Merce Cunningham (Beach Birds...), Jean Claude Gallotta (Trois générations...) ou encore Akram Khan (Until the lions...)



e. Atelier Pôle Spectacle

Le pôle spectacle, contrairement à un cours de danse "classique" ("normal"), se déroule sous forme d'atelier chorégraphique. Ils travaillent plusieurs chorégraphies sur un thème défini en début d'année. C'est un atelier où l'élève peut laisser libre cours à son imagination et sa créativité, étant donné qu'il a sa part de création dans les chorégraphies proposées. C'est aussi un moyen pour pouvoir échanger

avec les musiciens et les comédiens et ainsi avoir l'expérience de danser sur une musique live (en direct) et d'enrichir son parcours artistique.

f. Pré-cursus : éveil et initiation de danse

C'est la toute première approche de la danse et du travail corporel. Elle sera faite de multitudes d'expériences visant à construire les grands fondamentaux de toutes les danses, à savoir :

- Se repérer dans le temps et l'espace
- Être à l'écoute de soi, des autres, et de ce qui l'entoure
- Organiser son corps en fonction des autres composantes
- Découvrir, comprendre et développer les mobilités et sensations liées au corps (coordination, contrastes, énergies, ressentis...)

Le parcours éveil et initiation est également là pour développer le goût et le plaisir du mouvement.

Enfin il est un vecteur de sociabilisation important pour l'enfant.



5. LES PLUS DE L'ECOLE

a. Un outil de travail exceptionnel

Depuis septembre 2019, l'école de Musique, Théâtre et Danse de Royat se trouve Chemin du Breuil à Royat, à côté du complexe sportif du Breuil, dans un tout nouveau bâtiment nommé l'AVAN.C car celui-ci comprend l'Ecole de Musique, Théâtre et Danse (à l'étage) et la salle de spectacle l'Avan.C (au rez-de-chaussée).

Neuve et entièrement équipée, l'école possède dix salles de cours comprenant, entre autres, deux salles de classes pour la formation musicale, une salle de percussions et une salle de danse qui fait l'avancée du bâtiment.

b. Une proximité avec une salle de spectacle professionnelle – l'Avan.C

L'Avan.C s'inscrit dans le programme de réalisation d'équipements communautaires de proximité (ECP) de Clermont Auvergne Métropole. L'Avan.C, c'est un espace de 1400m², une salle de spectacle de 279 places assises et de 400 personnes en configuration fosse. Un espace scénique de 128 m², écran pour vidéoprotection de 50 m², des équipements audiovisuels professionnels, des loges, un espace bar, et des possibilités de cocktails et de restauration traiteur, etc.

C'est une valeur ajoutée à l'école et fait du bâtiment une réel lieu de création d'artistes. Apprendre la musique / la danse / le théâtre à l'école, puis se produire à la salle de spectacle l'Avan.C, faire des demandes de résidences, de concerts, voilà ce que la ville de Royat propose. C'est une volonté politique et culturelle d'accompagner les jeunes dans leur formation quelle qu'elle soit.

c. Scènes ouvertes et auditions

Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont la possibilité de se produire lors de scènes ouvertes / auditions organisées par l'école. C'est le moment pour eux d'appréhender la scène et le public afin de parfaire leur apprentissage. C'est un bon exercice qui prépare aux examens et concerts de fin d'année.

C'est également un moment de partage et d'émotions où chaque élève peut montrer son évolution artistique à sa famille ou à ses amis. Le but est avant tout de se faire plaisir, et être satisfait de son travail.

d. Une semaine culturelle en fin d'année

Chaque année scolaire, l'école propose fin juin une semaine culturelle où toutes les disciplines de l'école sont représentées : des pièces de théâtre, un spectacle de danse, des concerts d'ensembles instrumentaux et vocaux, des concerts d'orchestres d'harmonies et à cordes, une représentation du pôle spectacle, etc.

C'est le travail de toute une année scolaire qui est alors présenté au public.

e. Propositions de stages

L'École de Musique, Théâtre et Danse de Royat a à cœur de développer des stages et des masterclasses en complément des activités pratiquées par les élèves tout au long de l'année.

Les stages sont l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques non proposées à l'école, ou d'aborder différemment une discipline déjà étudiée. Organisés généralement sur plusieurs jours, ils permettent aux participants d'élargir leurs compétences tout en partageant une expérience collective. Une restitution du travail réalisé pourra être proposée à l'issue du stage.

Les masterclasses, ou « classes de maître », prennent la forme de rencontres et d'échanges avec des intervenants spécialisés ou des artistes confirmés. Organisées comme des conférences interactives, elles permettent aux participants de bénéficier de l'expérience et du regard de professionnels. Certaines pourront également être proposées en lien avec la saison culturelle de la salle de spectacle L'AVAN.C.

Ces propositions sont actuellement en cours de construction. Elles se dérouleront exclusivement pendant les vacances scolaires, sur inscription préalable, et vous seront communiquées au cours de l'année scolaire.

6. COMMENT S'INSCRIRE ?

Lors d'une première inscription à l'école de musique, théâtre et danse de Royat, il faut vous rendre sur le lien suivant : <https://www.imuse-saiga19.fr/royat/extranet/preinscription>, et ceci pendant la période d'ouverture du portail des préinscriptions. La période d'ouverture sera renseignée sur le site de la ville de Royat à l'adresse suivante : <https://www.royat.fr/culture-et-animations/ecole-de-musique-theatre-et-danse/>. En général, celui-ci est ouvert dès le mois de juin de l'année scolaire N-1.

Attention : Une première inscription est soumise à validation par le corps enseignant et par la direction, et ne signifie pas que vous êtes pris dans l'établissement. Cela dans la limite du nombre de places disponibles. Votre présence à la semaine de permanences des professeurs est indispensable afin de valider définitivement une inscription.

Vous êtes sur une pré-inscription administrative et pédagogique.

✓ **Pédagogique**

Car vous devrez obligatoirement choisir la pratique que vous souhaitez suivre.

Seuls les cours collectifs ainsi que la formation musicale du cursus complet musique seront définis à la rentrée, lors de la semaine de permanence de l'École de Musique, en accord avec le professeur. Nous vous invitons toutefois à vous renseigner en amont, à l'aide de ce document, sur le cours collectif souhaité ainsi que sur les différentes passerelles possibles en formation musicale.
Pas d'inquiétude en cas d'erreur : vos choix pourront être modifiés à la rentrée.

✓ **Administrative**

Un ensemble d'informations vous sera demandé afin de créer votre dossier d'inscription. En cas d'impossibilité d'intégrer l'école, ces données seront automatiquement supprimées, dans le respect de la vie privée et de la protection des données personnelles.

Ces informations permettront d'établir le profil de l'élève et d'assurer le suivi de sa formation au sein de notre école.

Des documents complémentaires vous seront également demandés, tels que :

- une attestation d'assurance / responsabilité civile ;
- un justificatif de quotient familial (pour les habitants de Royat) ;
- une attestation sur l'honneur relative à la pratique de la danse;
- une photo d'identité (facultative).

Ces documents sont obligatoires. Toutefois, pour des raisons pratiques, ils ne sont pas indiqués comme obligatoires sur le site de préinscription. Ils pourront être fournis lors des permanences de rentrée scolaire.

Les demandes de droits à l'image et d'autorisation de sortie sont à notifier obligatoirement.

7. ADRESSES, CONTACTS & INFORMATIONS PRATIQUES

L'école de Musique, Théâtre et Danse se situe à : *Chemin du breuil, 63130 ROYAT*, dans le bâtiment de l'Avan.C au 2^{ème} étage.

Le secrétariat de l'école est ouvert du lundi au jeudi selon les horaires ci-dessous :

Lundi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone au 04.73.29.90.12, et par mail à ecole.musique@royat.fr.

C'est une école municipale dont la gestion est assurée par la Mairie de Royat.

La Mairie de Royat se situe au : *46, Boulevard barrieu, 63130 ROYAT*.

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Vous pouvez prendre contact par téléphone au 04.73.29.50.80.

Informations utiles :

Chaque année, les permanences de rentrée de l'école se tiennent pendant une semaine, au début du mois de septembre. Les dates et horaires seront communiqués via le site de la Mairie de Royat (www.royat.fr).

Également, un forum des associations a lieu chaque 1^{er} samedi du mois de septembre. Quelques professeurs de l'école peuvent être présents afin de répondre à vos questions.